

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 28 janvier, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

Etaient présents : M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, Frédéric BARBIER, M. Etienne GABARD, Mme Patricia MONTAS-GODINEAU, Mme Emmanuelle BOUET, Mme Clémence DIGUET, M. Dominique VERDURE M. Jérôme GIRARDEAU

Absents excusés : Mme Vanessa DESVALLON

Secrétaire de Séance :

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2018. Le conseil n'émet aucune objection.

1. DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 90 € à l'ADAPEI de Maine et Loire, 521 € pour les restos du cœur, et de 840 € pour l'Entente Sportive du Puy-Vaudelnay.

2. COTISATION AMF 2019 :

Le conseil municipal donne son accord pour d'adhésion à l'Association des Maires soit la somme de 221.40 €.

3. ETUDE DU BUDGET 2019 :

Monsieur le Maire présente un projet du budget 2019. Il sera finalisé lors de la prochaine réunion du conseil.

4. PRIME AUX AGENTS :

L'indemnité des agents sera revue lors d'un prochain conseil. Monsieur le maire propose une indemnité mensuelle au lieu d'annuelle. Nous devons nous renseigner sur cette possibilité.

5. DEMANDE DE SUBVENTION DETR :

Le conseil municipal a décidé de faire faire l'isolation de la garderie, un devis a été établi pour une somme de 20000 €. Une demande de subvention au titre de la DETR va être faite.

6. POINT SUR LES TRAVAUX :

- Les travaux de restauration du pignon de l'église sont commencés.
- Un diagnostic ainsi que des devis vont être demandés pour l'isolation phonique de la salle des fêtes.
- Les travaux de restauration du pignon de l'église sont commencés.
- Un diagnostic ainsi que des devis vont être demandés pour l'isolation phonique de la salle des fêtes.

7. TARIFS CANTINE SCOLAIRE :

A compter du 1 janvier 2019, les tarifs de la cantine scolaire seront de :

- Pour les élèves : 3 € au lieu de 2.85 € (au 1.01.2018)
- Pour les institutrices : 3.50 €
- Pour les personnes extérieures à l'école : 3.80 € au lieu de 3.50 (au 1.01.2018)

8. QUESTIONS DIVERSES :

- La galette du personnel aura lieu le mardi 29 janvier à 18 h 30.
- Une réunion concernant le PLui, aura lieu le jeudi 31 janvier 2019 à 17 h à la salle des fêtes
- Un cahier de doléance est à disposition des habitants jusqu'au 15 février 2019.
- La réunion publique « participation citoyenne » en partenariat avec la gendarmerie aura lieu le vendredi 1 février 2019 à 20 h à la salle des fêtes.
- Mme Laëtitia Saint Paul, députée se rendra le 25 février 2019 à Saint Macaire de 10 à 12 H.
- Des renseignements sur la fibre optique, sont consultables sur le site anjou numérique. La commune pourrait en bénéficier en 2020.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 26 février 2019 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

G. TAILLEE

M. JAUDOUIN

F. BARBIER

V. DESVALLON

J.GIRARDEAU

E. BOUET

Absente

C. DIGUET

D. VERDURE

P. MONTAS-GODINEAU

E. GABARD